

## 4.9 FINALE DU CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF

29 juin 2025 au Golf de La Picardière

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### Pour les Clubs :

Chaque Club constitue **une équipe de 4 à 8 joueurs avec minimum 2 des catégories suivantes représentées :**

- U8,
- U10 ou index > 50 et drapeau jaune minimum,
- U14 ou 30 < index < 50 et drapeau jaune minimum,
- U16 ou index < 30 et drapeau blanc minimum.

Un bonus de 80 points sera attribué aux équipes présentes dans les 4 catégories.

Les équipes seront retenues par ordre du Challenge des écoles de golf au 01/06/2025.

**Pour les équipiers :** voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Jeunes nés en 2009 et après.

Avoir un index supérieur ou égal à 20 au 01/09/2024 (1 dérogation pourra être donnée par équipe).

**Chaque équipe devra être identifiable par une couleur de polo qui lui sera propre.**

### FORME DE JEU

**Chaque joueur participe à 1 des 4 séries proposées :**

**Golf Kid's :** U8 – 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé et sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance), 1 atelier stadium.

**Greensome score maximum :** U10 ou index > 50 et drapeau jaune minimum - 12 trous compact – limite du score maximum fixée à 9.

**Greensome score maximum :** U14 ou 30 < index < 50 et drapeau jaune minimum - 9 trous repères violets filles et rouges garçons – limite du score maximum fixée à 9.

**Greensome score maximum :** U16 ou index < 30 et drapeau blanc minimum – 18 trous - limite du score maximum fixée à 9.

U10 Filles : 3 740 m maximum

U10 Garçons : 4 390 m maximum

U12 Filles : 4 275 m maximum

U12 Garçons : 4 910 m maximum

Benjamines : 4 660 m maximum

Benjamins : 5 540 m maximum

Minimes filles : 5 035 m maximum

Minimes garçons : 5 945 m maximum

Un classement par série et par Club sera établi d'après le barème ci-dessous :

Place	Points
1 <sup>er</sup>	135
2 <sup>ème</sup>	101
3 <sup>ème</sup>	81
4 <sup>ème</sup>	68
5 <sup>ème</sup>	57
6 <sup>ème</sup>	47
7 <sup>ème</sup>	41
8 <sup>ème</sup>	34
9 <sup>ème</sup>	27
10 <sup>ème</sup>	24
11 <sup>ème</sup>	20
12 <sup>ème</sup>	19
13 <sup>ème</sup>	18

14 <sup>ème</sup>	17
15 <sup>ème</sup>	16
16 <sup>ème</sup>	15
17 <sup>ème</sup>	14
18 <sup>ème</sup>	13
19 <sup>ème</sup>	12
20 <sup>ème</sup>	10
21 <sup>ème</sup>	9
22 <sup>ème</sup>	8
23 <sup>ème</sup>	7
24 <sup>ème</sup>	6
25 <sup>ème</sup>	5

## ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **avant le 29 juin 2025.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **avant le 9 juin 2025.**

## DÉPARTS

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue 5 jours pleins avant l'épreuve.

## COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant de la Ligue et 1 OBEC du Club d'accueil.

## PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

## APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur.

Aucun cadet n'est autorisé.

Chariots électriques et dispositifs électroniques de mesure de distance interdits.

Voitures et autres moyens de transport interdits dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

## MARQUEURS ET ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de Club, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Il leur est **interdit de fumer et de vapoter sur le parcours** et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des Clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs adultes, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité, il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité de l'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.